

ARRETE DU MAIRE N° V64/2025
INSTALLATION PROVISION DE RALENTISSEUR (DOS D'ANE)
RUE DU PETIT CHATELET

Nous Maire de la Commune de DARVAULT

VU le Code Général des Collectivités territoriales,
VU le Code de la Route et les textes subséquents,

Considérant que la vitesse excessive des usagers, nécessitant la pose d'un ralentisseur à compter du 07/11/2025 pour une durée illimitée.

ARRÊTÉ

ARTICLE 1er : La rue concernée :

Rue du Petit Chatelet **du 25 au 27 inclus**

ARTICLE 2 : Des panneaux de signalisation seront apposés aux abords du dit ralentisseur.

ARTICLE 3 : Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté, dont **ampliation sera adressée à :**

Monsieur le Commissaire de police de Nemours,
Monsieur le Chef des Sapeurs-Pompiers de Nemours

Darvault ; le 07/11/2025
Le Maire
Fabrice JEULIN

Acte rendu exécutoire le
(Art.2 de la loi du 2 mars 1982 modifiée)

